



Atelier n°4

Economie, gestion des déchets et nouvelles énergies

Lundi 7 juin 2021

Depuis juillet 2019, la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts réalise son PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) ; Elle est accompagnée par les bureaux d'études spécialisés B&L Evolution et Etik-Pressé.

Avant d'engager la rédaction du plan d'actions opérationnel de son PCAET, la Communauté de communes souhaite impliquer dans la concertation le plus largement possible les élus, les habitants, les entreprises et les partenaires institutionnels locaux.

Ce dernier atelier organisé en visioconférence, s'inscrit dans une série de 4 ateliers thématiques, couvrant les champs suivants :

- Atelier Habitat et Aménagement : Lundi 17 mai de 19h à 21h
- Atelier Mobilité : Mercredi 26 mai de 19 à 21h
- Atelier Agriculture, consommation, biodiversité : Mardi 1^{er} juin de 19 à 21h
- **Atelier Economie, gestion des déchets, nouvelles énergies : Lundi 7 juin de 19 à 21h**

Après une présentation de quelques éléments de diagnostic en lien avec le thème « Economie, déchets et nouvelles énergies », les participants sont invités à échanger et proposer leurs réflexions et leurs idées.

Synthèse des échanges et des propositions

Les propositions faites lors des ateliers feront l'objet d'une étude approfondie par les services, afin d'étudier leur faisabilité, leur opportunité au regard des objectifs poursuivis.

Soutenir le monde économique, en matière de développement durable

- Initier et soutenir la création d'un réseau ou d'un Club RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) des acteurs économiques du territoire
 - Travailler avec la Chambre de commerce et d'Industrie (CCI), l'Ademe, la Région, et tous les acteurs de la transition écologique travaillant avec le monde économique
- Renforcer les services de la Communauté de communes et travailler en partenariat avec les chambres consulaires pour animer le territoire sur les thématiques suivantes :
 - Sensibiliser les entreprises aux enjeux climatiques et aux économies possibles



- Recenser les entreprises les plus engagées et les inciter à travailler en partenariat avec les autres entreprises
 - Soutenir et accompagner la mise en place d'un Club RSE local
 - Offrir aux entreprises la possibilité de réaliser un bilan carbone à moindre coût
 - Proposer des Master Class assorties de préconisations, en matière de consommation énergétique, de mobilité et de RSE...
 - Informer ces acteurs des aides auxquelles elles bénéficient pour la mise en place d'investissements et de démarches responsables (Climaxion, etc.)
 - Accompagner les entreprises dans leurs choix d'investissements et l'ensemble de leur transition énergétique, avec l'aide éventuelle du SDESM
 - Aider les entreprises locales à développer une économie circulaire, à l'échelle du territoire
- Soutenir l'installation sur le territoire, d'infrastructures facilitant les nouveaux modes de transport routiers
 - Etudier l'installation d'une station de service à hydrogène vert
 - Travailler avec la CCI et la Chambre des Métiers pour mettre en place une opération Eco-Défi (Voir l'exemple d'un territoire sur : <https://www.crma.bzh/crma-bretagne/eco-defis-des-commerçants-et-artisans>)
 - Valoriser les efforts engagés par les entreprises locales
 - Organiser des visites grand public des entreprises les plus engagées
 - Communiquer sur leurs efforts dans les médias de la Communauté de communes, etc...
 - Offrir aux entreprises du bâtiment des formations aux nouveaux matériaux - matériaux bio-sourcés locaux, comme ceux issus de la filière chanvre (voir aussi : Habitat)

Initier et soutenir une meilleure mutualisation des moyens et des ressources, entre les entreprises du territoire

- Informer les entreprises sur les opérations de mutualisation qu'il est possible d'engager avec la CCI, et les accompagner dans ces démarches (voir opérations Recycler)
- Avec la CCI, soutenir la mise en place de Plans de déplacement interentreprises, dans les zones d'activité économique (ZAE)
- Réaliser un diagnostic climatique des ZAE, et travailler avec les entreprises pour en réduire les émissions de GES
 - Mettre en place de l'éco-pâturage des espaces verts des ZAE, baisse de l'intensité de l'éclairage public, etc...
- Engager des mutualisations entre les différentes EPCI de Seine et Marne, pour faciliter les efforts engagés en direction des entreprises



- Création de réseaux d'entreprises RSE, offres de diagnostic carbone à bas coût, etc...

Agir pour une mutation énergétique du secteur industriel, commercial et agricole

- Contacter les communes, les entreprises et les exploitants agricoles, dont les bâtiments, les parkings et les terrains peuvent héberger des équipements photovoltaïques, et leur proposer des solutions adaptées, sur la base du cadastre solaire réalisé par la Région et le SDESM
- Inciter les entreprises venant s'installer sur le territoire à intégrer dans leurs bâtiments des équipements « nouvelles énergies »
 - Faire en sorte que les entreprises choisies pour les ZAE soient le plus possible neutres en carbone ; végétalisation, panneaux solaires et pourquoi pas méthanisation

Mieux gérer les déchets des particuliers et des professionnels, pour en réduire l'impact carbone

- Relancer le Plan de prévention local de déchets (PLPD) qui étudiera les points suivants :
 - Sensibiliser les entreprises, les collectivités et les particuliers à une politique de réduction des déchets et de recyclage
 - Sensibiliser le public et les scolaires à la lutte contre le gaspillage alimentaire.
 - Développer la méthanisation des déchets agricoles et alimentaires
 - Améliorer la communication sur le tri et le recyclage des déchets notamment sur l'élargissement des consignes
 - Agir pour une meilleure collecte des déchets fermentescibles, à destination de futurs projets de méthaniseur (y compris des déchets des différents acteurs de la restauration) et une extension du tri
 - Organiser des vides greniers récurrents
 - Etudier la possibilité de mettre en place un ou des « Repair Café », sur le territoire
- Mettre l'accent sur le compostage
 - Mieux informer sur la distribution de composteurs gratuits
 - Initier et soutenir toutes les actions associatives, en faveur du compostage
 - Essayer d'implanter des composteurs d'immeuble, pour l'habitat collectif - éventuellement, en lien avec le développement des jardins partagés
- Travailler notamment sur les déchets des professionnels
 - Effectuer un bilan déchets des ZAE



- Initier une démarche active, en faveur de l'économie solidaire, par le biais des réseaux d'entreprises RSE constitués à l'occasion du Plan Climat (voir ci-dessus)
- Lutter contre les dépôts sauvages
 - Engager une action participative avec les artisans et PME, pour lutter contre ces dépôts sauvages
 - Travailler avec la CCI pour soutenir les entreprises dans une meilleure gestion de leurs déchets
- Informer les habitants de la possibilité d'exiger des bordereaux de dépôts des déchets pour les travaux réalisés à leur domicile, par des professionnels

Développer un tourisme vert, pour une valorisation responsable du territoire

- Mettre en place des liaisons douces sur le territoire (des boucles cyclables) permettant de valoriser le patrimoine, accompagnés par la création de points relais de loisirs, de haltes gourmandes, de visites à la ferme, et de la création d'un label « Halte vélo », décerné aux commerces concernés
- Créer des itinéraires pédestres le long des cours d'eau

Rendre les consommations publiques exemplaires

- Mettre en place pour les communes et l'intercommunalité une Charte des achats durables :
 - Définissant une liste de produits à bannir, notamment en matière plastique : ex : achat de bouteilles d'eau minérale – en change d'une fourniture de gourdes aux élus et aux personnels
 - Imposant le choix de papier recyclé
 - Valorisant les produits locaux, pour les cadeaux de fin d'année
- Favoriser l'environnement et le climat, dans les appels d'offres.
 - Imposer une formation aux acheteurs et aux services des marchés, afin de leur permettre de mieux intégrer des critères environnementaux et carbone dans les appels d'offres.

Développer les projets thermiques et photovoltaïques.

- Faire connaître le cadastre solaire, déjà réalisé par la région, et permettre à chaque ménage et chaque professionnel de situer le potentiel solaire de ses bâtiments
- Sur la base du cadastre solaire déjà réalisé, contacter et sensibiliser toutes les entreprises – et les agriculteurs - dont les toitures et/ou terrains semblent pouvoir accueillir des panneaux solaires



- Soutenir les agriculteurs s'engageant dans des projets photovoltaïques.
- Inciter au développement des ombrières photovoltaïques

- Imposer le solaire dans le PLU, pour toute nouvelle construction
- Sensibiliser le secteur du bâtiment aux nouvelles énergies
- Installer des équipements solaires sur toutes les toitures de bâtiments publics qui s'y prêtent (en tenant donc compte de leur orientation, leur résistance, l'environnement patrimonial, etc...)
 - Travailler avec le Syndicat des Energie de Seine et Marne (SDESM) sur la thématique du solaire

Valoriser la filière bois et la méthanisation

- Conduire une étude sur le potentiel de méthanisation du territoire, et soutenir les projets existants, en favorisant la collecte des fermentescibles – dans le strict respect de la réglementation et de l'environnement
- Développer des aides au remplacement des chauffages bois de mauvaise qualité
 - Intégrer le dispositif national du Fonds Air Bois et attribuer une aide financière aux particuliers remplaçant leurs vieux poêles et cheminées par des équipements « Flamme verte 7 étoiles »

- Soutenir les filières bois d'approvisionnement local

Développer l'ensemble des nouvelles sources d'énergie

- Conduire une étude sur le potentiel géothermique, et promouvoir tous les projets de cette nature, pour le chauffage des bâtiments publics
- Travailler avec les entreprises pour étudier tous les potentiels, en matière de récupération de chaleur
- Favoriser les projets engagés sur la base d'un financement participatif

- Faire connaître aux professionnels les aides conséquentes offertes par l'ADEME et le SDESM (Syndicat des Energies de Seine et Marne) aux porteurs de projet visant à développer les nouvelles énergies thermiques